**Un observatoire du plurilinguisme pour le développement de l’enseignement bi-plurilingue en Afrique**

|  |  |
| --- | --- |
| **Pierre Frath**Observatoire du Plurilinguisme africainObservatoire européen du plurilinguismeUniversité de ReimsCIRLEP ReimsCELISO ParisLILPA StrasbourgCREILHAC Ziguinchorpierre.frath@aliceadsl.fr[http://www.res-per-nomen.org](http://www.res-per-nomen.org/) | **Ndiémé Sow** Observatoire du Plurilinguisme africainUniversité Assane Seck de ZiguinchorCREILHAC ZiguinchorLILPA Strasbourgndieme.sow@univ-zig.sn |

**Abstract**

In Francophone Africa, French is usually the sole language of education. African languages ​​are sometimes taught bilingually with French but the number of students concerned remains very low. African languages are often the subjects of linguistic and cultural teachings, but they are almost never vehicular languages. French is highly valued by school and society and at the same time it is criticized for its colonial origin and its educational monopoly. In this text, we shall first discuss the current linguistic situation and the alternative sometimes proposed of replacing French with majority languages. We shall then defend a bi-multilingual French / African mother tongue education and we shall quickly review the issues and difficulties that it will inevitably generate. One of the essential problems is that of terminological neology: African languages ​​will have to accommodate thousands of words that will profoundly modify them. But the lexical transfer must also be done the other way round from African languages ​​towards French, otherwise there will be whole sections of African culture which will be difficult to speak of in French. The most plausible demographic projections predict eight hundred million to one billion French speakers within thirty years, with an overwhelming domination of Africans. A sound bi-multilingual language policy could help create a culturally rich and diverse Africa-centered Francophonie.

**Introduction**

En Afrique, l’enseignement scolaire se fait presque exclusivement dans « la langue du colonisateur » (français, anglais, portugais, mais nous ne parlerons dans ce texte que de l’Afrique francophone). Dans certains cas, les langues africaines sont enseignées à côté du français, comme dans le programme ELAN[[1]](#footnote-1), mais le nombre d’élèves concernés reste très faible. Elles sont souvent l’objet d’un enseignement de langue et culture, mais elles ne sont presque jamais des langues véhiculaires pour les disciplines. Le français est ainsi valorisé par l’école et par la société, mais en même temps on lui reproche son origine coloniale et son monopole scolaire. Dès lors, que faire ? Quelle politique linguistique adopter ?

Pour répondre à cette question, nous évoquerons la situation linguistique actuelle d’une école presque entièrement en français et l’alternative parfois proposée d’un remplacement du français par des langues nationales. Nous argumenterons ensuite en faveur d’un enseignement bi-plurilingue français / langues africaines et nous passerons rapidement en revue les problématiques et les difficultés qu’il générera inévitablement. Nous évoquerons l’intérêt de la mise en place de l’Observatoire du Plurilinguisme africain (OPA), qui héberge un consortium d’universités africaines et étrangères chargé de mettre au point une didactique adaptée à cet enseignement bi-plurilingue[[2]](#footnote-2), de créer les matériels pédagogiques nécessaires, et de former les enseignants.

Un des problèmes essentiels d’un enseignement bi-plurilingue est celui de la néologie terminologique : les langues africaines devront accueillir des milliers de mots qui vont les modifier profondément. Nous passerons rapidement en revue les problèmes liés à cette question et nous proposerons des solutions. Il y a eu de nombreux travaux sur les questions de terminologie en langues africaines (par exemple Diki-Kidiri 2008 et Tourneux & Daïrou 2017), mais il n’y a à l’heure actuelle aucune structure au niveau des pays et au niveau régional en mesure de promouvoir concrètement les terminologies. Ce sera une des tâches de l’OPA.

Mais le transfert lexical doit aussi se faire dans l’autre sens, celui des langues africaines vers le français, sinon il y aura des pans entiers de la culture africaine dont on pourra difficilement parler en français et la pensée africaine ne sera à terme qu’un calque d’une pensée francophone. Il existe déjà nombre de mots africains en français, comme *impala*, *kora*, ou *balafon* ; il y a aussi des créations qui puisent dans les ressources morphosyntaxiques du français, comme *essencerie* ou *dibiterie*, ou bien encore des mots existants dont le sens a évolué sous l’influence d’un usage africain, comme *gouvernance* ou *hivernage*. Nous étudierons aussi la pensée du grand chantre de l’africanisation du français, Léopold Sédar Senghor, nécessairement à la base de toute réflexion sur cette question, et qui a donné ses lettres de noblesse à l’usage de langues africaines dans les œuvres littéraires écrites en français par des écrivains tels qu’Ahmadou Kourouma, Boubacar Boris Diop ou Cheikh Aliou Ndao. Nous mentionnerons enfin les travaux d’Henri Tourneux, qui œuvre à la valorisation des langues africaines et à leur usage dans les sciences et les techniques, en particulier pour le fulfuldé[[3]](#footnote-3), la langue des Peuls du Cameroun.

Mais la situation linguistique actuelle de l’Afrique n’est plus celle qu’a connue Senghor. Les projections démographiques les plus plausibles prévoient de huit cent millions à un milliard de francophones d’ici une trentaine d’années, avec une domination écrasante des Africains[[4]](#footnote-4). L’usage africain du français n’aura alors besoin d’aucune reconnaissance européenne pour enclencher la lexicalisation des réalités africaines.

1. **Deux politiques linguistiques concurrentes**

Nous évoquons rapidement dans cette partie la politique linguistique qui s’est généralement mise en place après les indépendances, c’est-à-dire un enseignement exclusivement en langue française[[5]](#footnote-5).

Nous examinons ensuite une alternative souvent avancée de manière militante, mais qui ne s’est jusqu’ici imposée nulle part, celle du remplacement du français par une ou plusieurs langues majoritaires accompagnées d’un enseignement du français en tant que langue étrangère au même titre que l’anglais.

* 1. ***Un enseignement exclusivement en français***

Au lendemain des indépendances, les pays africains nouvellement indépendants se sont retrouvés confrontés à d’énormes défis, dont l’un des plus importants fut celui de la scolarisation des enfants. Face au grand nombre de langues africaines et en l’absence presque totale de matériel didactique pour les enseigner, il a semblé plus facile de continuer la pratique coloniale d’un enseignement en français : le matériel didactique était disponible et les formateurs d’enseignants francophones également. D’autres raisons pour agir en ce sens se sont imposées à l’esprit des décideurs. L’usage du français pourrait favoriser une cohésion nationale encore fragile et les différents pays francophones maintiendraient le contact entre eux et avec l’ancienne puissance coloniale. Par ailleurs, le français fait partie d’une poignée de langues qui permettent un accès universel à la connaissance[[6]](#footnote-6) : sa maîtrise ouvrirait aux étudiants africains l’ensemble des études scientifiques et techniques.

Mais un enseignement à 100% en français génère une grande insécurité chez les élèves et donc un échec scolaire important. Des français populaires comme le nouchi en Côte d’Ivoire ou le camfranglais au Cameroun se sont pourtant créés spontanément et servent de *lingua franca* à la population multiethnique des grandes villes. C’est le signe que le faible niveau de scolarisation en français a tout de même laissé une empreinte dans la population en général. Ces français populaires sont le lieu d’une créativité linguistique intense qui touche également les locuteurs du français standard, surtout la jeunesse des classes aisées. Nous en verrons des exemples plus loin.

L’autre grand problème de cette politique linguistique est la disparition prévisible d’un grand nombre de langues africaines. Le contact d’une langue d’accès universel à la connaissance avec des langues moins écrites a jusqu’ici toujours abouti à la disparition de ces dernières. Un des auteurs de ce texte a lui-même vu sa langue patrimoniale, l’alsacien, remplacée en tant que langue maternelle par le français en l’espace de deux générations. Il n’y a aucune raison de penser que l’Afrique sera épargnée, et d’ailleurs, les locuteurs d’un certain âge constatent déjà aujourd’hui une perte de maîtrise chez les jeunes générations.

Pour résumer, les avantages de cette politique d’enseignement quasi-exclusif du français sont le renforcement de la cohésion nationale, la coopération au niveau de la région, l’accès universel aux connaissances ; parmi les inconvénients, il faut mentionner les menaces sur la pérennité des langues africaines, les difficultés scolaires des jeunes apprenants et ses conséquences sur leur insertion professionnelle, ainsi que les problèmes de communication avec les institutions publiques qu’éprouve la majorité de la population, celle qui ne parle pas le français ou peu.

* 1. ***Le remplacement du français par des langues majoritaires***

Il règne dans les pays africains francophones un lourd ressentiment par rapport à l’ancienne puissance coloniale. Cela a donné naissance récemment à un activisme complotiste qui pourrait brouiller la compréhension des phénomènes historiques et obscurcir l’avenir. Concernant l’école, certains proposent de remplacer le français par une ou deux langues majoritaires, celles de la majorité de la population. Mais la cohésion nationale et la paix régionale seraient à court terme compromises parce que la plupart des communautés ethniques sont à cheval sur plusieurs pays et que des revendications d’indépendances seraient alors incontrôlables et se transformeraient vite en lutte armée. La coopération régionale deviendrait difficile quand, chaque pays ne parlant que sa propre langue, le souvenir d’une langue commune aurait disparu. L’accès universel aux connaissances serait compromis, et c’est pourquoi les tenants du remplacement proposent l’apprentissage du français, de l’anglais et d’autres langues en tant que langues étrangères. Il en résulterait vite une différenciation sociale très marquée. Les enfants des classes populaires seraient scolarisés dans des écoles publiques sous-financées où elles n’apprendraient guère que la langue locale, laquelle ne permet pas l’accès à l’université ni donc au secteur moderne de l’économie, ce qui les condamnerait au secteur informel. Les classes aisées francophones, quant à elles, mettraient leurs enfants dans des écoles privées où l’enseignement du français et de l’anglais serait de bonne qualité, ce qui assurerait la pérennité de leur domination sociale sur les classes populaires[[7]](#footnote-7).

Certes, les quelques langues majoritaires enseignées auraient une bonne chance de se développer, mais les langues minoritaires disparaîtraient aussi sûrement que face au français. Mais dans certains pays comme la Côte d’Ivoire, on peut se demander quelle langue choisir sachant que la reconnaissance des langues du pays comme langues nationales n’a toujours pas été actée par la législation.

On le voit, le remplacement du français par des langues majoritaires ne présente guère d’avantages. Si aucun pays africain n’a pour l’instant mis en place une telle politique, c’est que les décideurs sont conscients des problèmes et que les classes populaires sentent bien qu’elle ne les avantagerait en aucune manière[[8]](#footnote-8). Mais aucun pays n’est à l’abri d’un coup de force populiste.

1. **Un observatoire pour la recherche sur les langues africaines**

Si le maintien du français comme seule langue d'enseignement et si son remplacement par des langues majoritaires présentent beaucoup d'inconvénients, l’enseignement simultané des langues africaines et du français ne présente que des avantages. Grâce au français, la cohésion nationale serait maintenue, la coopération régionale et internationale pourrait continuer de se développer et l’accès universel aux connaissances serait garanti. Grâce à l’enseignement des langues africaines, les difficultés scolaires des enfants seraient réduites[[9]](#footnote-9), et surtout, la maîtrise écrite de leurs langues de socialisation leur permettrait de se développer et d’être créatifs au moins dans deux langues. Au Sénégal par exemple, l’expérience de l’école Marie Afinco Diatta de Ziguinchor, qui a participé au programme ELAN-Afrique, a montré des résultats satisfaisants concernant l’assimilation des contenus enseignés à la fois en français et en joola (Sow 2021). Nul doute que le développement simultané de la maîtrise du français et des langues africaines ne génère rapidement une augmentation significative de la contribution de l’Afrique au savoir universel.

La mise en place d’une telle politique bi-plurilingue demandera des années de travail. Il faudra développer ou créer des appareils linguistiques et didactiques pour les diverses langues africaines. Certaines sont déjà bien pourvues en dictionnaires, descriptions grammaticales et matériel pédagogique, même s’il faudrait encore les améliorer. Pour la plupart cependant, tout ou presque, est à faire. Il faudra aussi concevoir une didactique bi-plurilingue créative et efficace et former les enseignants. Tout ce travail de réflexion et de production devrait incomber aux universités africaines, en lien avec d'autres universités francophones ou francophiles dans le monde. Il faudrait enfin réfléchir à des procédures de création terminologique coordonnées pour toutes les langues africaines, en liaison avec les organismes de terminologie internationaux. Là encore, un tel travail devrait s’appuyer sur les universités.

Mais quelle forme institutionnelle donner à cette activité de développement des langues africaines ? Des organismes publics nationaux seraient une solution, mais il faudrait les coordonner au niveau régional puis international et cela poserait problème à chaque changement de gouvernement dans l’un ou l’autre pays. En outre, leur pérennité ne pourrait être garantie car ils seraient les victimes potentielles de luttes de pouvoir et de la nomination de personnels incompétents. La création d’un organisme interrégional ne serait pas non plus une solution : l’expérience a montré que de tels organismes ont tendance à vivre une vie « hors sol », repliés sur eux-mêmes.

C’est pourquoi nous avons créé l’Observatoire du Plurilinguisme africain (OPA), qui regroupe un ensemble d’universités africaines et étrangères et d’associations. La recherche linguistique, didactique et terminologique est bien du ressort des universités, ainsi que la formation des enseignants. De plus, un tel ensemble serait particulièrement résilient. Si l’une ou l’autre université était soudainement défaillante pour quelque raison, il resterait toutes les autres en attendant que ses problèmes soient résolus. L’appui d’universités francophones ailleurs dans le monde donnerait une plus grande visibilité à ce travail, et cela pourrait être source de financement.

L’OPA a été créé le 11 décembre 2021 à l’université Assane Seck de Ziguinchor. Il s’agit d’une association de droit sénégalais, qui comprend déjà une centaine de membres africains et européens. Des groupes de travail ont été formés pour traiter des diverses facettes du problème, c’est-à-dire la description des langues, la didactique bi-plurilingue, la terminologie, la formation des enseignants, etc. Nous travaillons aussi à la mise en place d’un site web et à la création d’une maison d’édition, les Presses de l’Observatoire du Plurilinguisme Africain (POPA).

1. **La néologie terminologique pour les langues africaines[[10]](#footnote-10)**

Toutes les langues, qu’elles soient écrites ou orales, scientifiques ou pas, ne nécessitent pas plus de mille à deux mille mots pour les besoins quotidiens. Mais elles sont toutes infiniment plus riches si on prend en compte les terminologies qui permettent de maîtriser les modes de vie. On estime que le français et l’anglais comptent entre cinq cent mille et un million de mots. Le vocabulaire des langues africaines comprend lui aussi des milliers, voire des dizaines de milliers de mots techniques. Le dictionnaire encyclopédique du fulfuldé de Tourneux & Daïrou (2017), mentionné dans l’introduction, comprend environ cinquante mille entrées, en grande majorité des termes techniques : des noms de plantes, d’animaux, de maladies, etc. Cette richesse terminologique des langues africaines est confirmée par des récits d’ethnologues occidentaux du passé qui ont souvent été surpris par le nombre de termes concernant les plantes, les animaux, la forêt, les techniques agricoles et de chasse, etc. que leurs informateurs estimaient nécessaires de leur enseigner.

Entre-temps les modes de vie ont changé et le vocabulaire technique traditionnel a largement disparu de la mémoire collective, et cela d’autant plus facilement que les langues ne sont pas écrites. Il a été remplacé par les termes qui permettent de vivre dans le monde moderne et qui sont souvent des emprunts. Les langues africaines ne sont pas des langues pauvres, mais des langues qui sont en train de perdre leurs terminologies ancestrales, celles qui permettaient de maîtriser l’environnement.

Tourneux considère que la situation n’est pas désespérée. S’il a réussi, avec ses collègues et informateurs africains, à collecter plus de 50 000 entrées pour son dictionnaire encyclopédique, c’est que le fulfuldé est capable de dénommer de nombreux aspects de la vie des Peuls au Cameroun, en particulier en ce qui concerne l’agriculture, les plantes, les animaux et la santé[[11]](#footnote-11). Il milite pour un usage du fulfuldé dans les contacts avec les agriculteurs de la région qui ne comprennent pas le français technique que les agronomes de la ville utilisent, brochures en français à l’appui. L’incompréhension génère facilement le rejet, et le message des spécialistes est alors diffusé en pure perte. Il s’agit aussi de former les intervenants afin qu’ils prennent en compte les difficultés linguistiques qu’ils vont devoir affronter.

Cependant, s’il faut tirer profit des terminologies existant dans les domaines traditionnels, il s’agit aussi d’intégrer celles qui se créent spontanément par exemple en informatique ou dans les NTIC. Il s’agit surtout de créer des terminologies nouvelles structurées dans les sciences et les techniques dont les locuteurs ont besoin pour vivre dans la société actuelle. La néologie peut se faire de trois manières. La première consiste à prendre un mot ou une expression polylexicale existant dans la langue africaine avec un sens proche de celui qu’on veut exprimer, soit propre soit métaphorique[[12]](#footnote-12). La deuxième solution consiste à construire la terminologie sur une ou plusieurs racines existantes ; un mot comme « hydraulique » pourrait alors être construit sur une racine signifiant « eau ». La troisième est l’emprunt au français ou à une autre langue. Emprunter ne signifie pas appauvrir, bien au contraire. S’il fallait enlever ses emprunts au français, on ne pourrait plus parler de rien, ni d’oranges, ni de sucre, ni de café, ni de chiffres, ni d’algèbre, ni de zéro, ni d’alcool, ni d’algorithmes, qui viennent tous de l’arabe. Il n’y aurait ni pantalons (italien), ni fauteuils, obus ou lansquenets (allemand), ni redingotes, paquebots ou parkings (anglais), ni macaques (bantou à l’origine), ni karité (wolof), ni bananes (bantou de Guinée), ni boubous (malinké), etc. Toutes les langues vivantes ont toujours massivement emprunté.

Jusqu’ici, il y a eu quelques tentatives en Afrique pour coordonner la création néologique, et notamment au Togo pour l’éwé et le kabiyè[[13]](#footnote-13), mais sans qu’elles se généralisent. Bienvenu Séné-Mongaba (2019) fait état d’une très intéressante expérience d’enseignement en lingala dans une école de Kinshasa. Il décrit comment l’équipe pédagogique procède pour la néologie. Mais en l’absence d’une structure centralisée, faudra-t-il que chaque école réinvente sa propre terminologie ? Comment les locuteurs feront-ils alors pour se comprendre ?

C’est pourquoi il est vital de confier la néologie terminologique à une institution structurée, en l’occurrence les universités affiliées à l’OPA. Comme elles produiront également le matériel pédagogique bilingue pour chaque langue, les termes nouveaux, les mêmes pour tous, seront appris à la fois par les enseignants, par les élèves et par leurs parents. Au bout d’une génération, ils seront lexicalisés et utilisés tout à fait naturellement par l’ensemble des locuteurs.

1. **La lexicalisation du vocabulaire africain en français (l’« africanisation » de Senghor)**

Il va falloir que des transferts puissent se faire des langues africaines vers le français, ce que Senghor avait appelé « l’africanisation du français », et qu’il justifie ainsi :

 … notre liberté doit être réelle, car nos besoins sont réels de forger, quand la nécessité s’en fait sentir, des mots nouveaux, voire des expressions nouvelles, pour exprimer des faits et des réalités nouvelles. C’est ainsi qu’au Sénégal, nous avons, pour les besoins de notre administration, créé des mots comme primature, primatorial, gouvernance, suivi, et qu’à côté des harpistes, guitaristes et pianistes de France, nous avons nos koristes, khalamistes et balafongistes[[14]](#footnote-14).

***4.1 Les « réalités nouvelles » et la néologie***

Il s’agit donc de nommer des « réalités nouvelles », comme le dit Senghor. Certains des mots proposés dans ce passage par Senghor ont été lexicalisés en français standard, par exemple *koriste* et *balafongistes[[15]](#footnote-15)* (joueurs de *kora*, de *balafon*), très courants depuis que la musique africaine est devenue populaire en France. Le terme de *khalamiste* (un joueur de *khalam*, une sorte de luth[[16]](#footnote-16)) est peut-être moins connu, mais on le trouve dans certains dictionnaires en ligne. Le mot *gouvernance* surprendra sans doute le lecteur. Il s’agit d’un terme de droit de la Renaissance, largement oublié mais repris par Senghor pour nommer les services administratifs d’une région au Sénégal. Notre dictionnaire étymologique[[17]](#footnote-17) précise que cela s’est fait « par l’action politique et philosophique du président Senghor ». Depuis, le mot s’est généralisé pour désigner la manière de gouverner un pays, une institution, un domaine d’activités quelconque, et le rôle de Senghor a été oublié, comme c’est souvent le cas pour les néologismes : qui se souvient des inventeurs des mots *réfrigérateur* ou *carburateur* ? Le mot *primature*, la fonction du premier ministre, et son adjectif, *primatorial*, sont en revanche restés cantonnés au français africain, en particulier sénégalais, mais qui sait ?, il pourra peut-être être repris un jour, par exemple pour traduire l’expression anglaise *prime ministership*. Senghor s’attribue aussi la paternité du mot *suivi*, « action de surveiller pendant une certaine période, pour contrôler », effectivement apparu au XXe siècle, donc sans doute sous l’influence de Senghor. Ailleurs il mentionne le mot *hivernage*, qui nomme la saison des pluies en Afrique, et qui correspond le plus souvent à l’été dans l’hémisphère nord. Ce mot existait déjà avec d’autres sens, par exemple « semailles d’hiver » ou « port où les navires relâchent en hiver », mais le nouveau sens africain s’est imposé en français standard comme premier dans l’esprit de la plupart.

C’est dire que la relation entre la dénomination et la réalité locale procède de plusieurs paramètres de lexicalisation qui peuvent aller de la pure création lexicale à la modification sémantique (Sow 2020 :74).

***4.2 Diverses méthodes d’« africanisation »***

Les mots africains peuvent être lexicalisés tels quels (*kora, balafon, khalam*) et, avec leurs dérivés, construits sur une morphologie française (*koriste, balafoniste, khalamiste*). Il peut arriver également que les usages en Afrique modifient le sens de mots existants comme *gouvernance* ou *suivi*. Ils peuvent aussi en changer la morphosyntaxe, comme dans *enceinter* (mettre une fille enceinte sans être marié), *cartoucher* (être totalement exclu du système universitaire après des échecs successifs aux examens), *bagots* (pluriel de bagage), *droiter, arriérer, gaucher* (équivalents d’*avancer*, mais pour aller à droite, en arrière, à gauche), et beaucoup d’autres dans une créativité sans limite.

Des mots comme *enceinter* remplissent un vide lexical que le français standard rend par une unité phraséologique : « rendre une fille enceinte sans être marié ». De tels vides sont effectivement parfois comblés grâce à un emprunt, souvent à l’anglais. On dit par exemple le *crash* d’un avion parce qu’*écrasement* n’est pas utilisé dans ce sens et qu’*accident* est beaucoup trop général. Il semble que les locuteurs du français standard soient handicapés par une sorte de surmoi linguistique, gérant pointilleux du « bon » français auquel on n’ose pas désobéir, sauf si on a le statut pour ce faire, par exemple si on est un poète reconnu ou un auteur considéré comme « moderne » (dans ce cas, les tenants médiatiques du bon goût vont se pâmer devant leur originalité). Les locuteurs des français populaires semblent beaucoup plus libres, sans doute parce qu’ils évoluent souvent dans des milieux multilingues et sont donc plurilingues, et aussi, peut-être, parce que dans leurs cultures, les jeux de mélange et d’alternance codiques sont très vivaces et spontanés. On le voit par exemple dans le goût africain pour les devinettes linguistiques ou le recours aux proverbes. Voici un exemple traduit du fulfuldé et extrait du dictionnaire de Tourneux & Daïrou. Devinette : « Un arbre penché a fait tomber un arbre droit ». Réponse : « Le vieillard ». Pourquoi ? : « Le vieillard, malgré sa décrépitude physique, l’emporte sur le jeune homme ».

Il arrive aussi que les mots franco-africains modifient le sens de leurs champs sémantiques. Le mot *dibiterie*, un lieu où on vend de la viande grillée, est construit à partir d’un mot haoussa, *dibi*, qui veut dire « viande grillée ». Mais en réalité, la viande *dibi* n’est pas grillée, elle est brûlée : on la fait cuire à la flamme d’un feu de bois. Il faut donc la distinguer de la viande grillée à la chaleur de braises. Au Sénégal, c’est tout naturellement le mot *braisé* qui a pris cette place, bien qu’il signifie en français standard « cuire lentement dans une cocote fermée ». On distingue donc la viande *dibi* (brûlée) et la viande *braisée* (cuite sur des braises). Quant à la viande grillée, il s’agit d’une viande cuite sur un grill électrique à la maison ou dans un restaurant appelé « grill ». *Grillé* fait donc référence à l’instrument, le *grill*, plutôt qu’au mode de cuisson.

* 1. ***Importance de la notion de lexicalisation***

La notion de lexicalisation est centrale dans le processus de transfert lexical, mais Senghor ne l’a pas vraiment prise en compte. Il ne suffit pas d’insérer des mots africains dans des textes en français pour « africaniser » la langue ; il faut aussi qu’ils entrent dans l’usage naturel des personnes qui connaissent le domaine de référence. Selon Alioune Mbaye, on n’aurait relevé que cinquante-neuf africanismes dans l’œuvre poétique de Senghor, parmi lesquels trente et un auraient été empruntés à d’autres langues que le wolof et le sérère (la langue maternelle de Senghor)[[18]](#footnote-18). Parmi ceux-ci, combien ont été lexicalisés ? L’histoire ne le dit pas. Il ne suffit pas qu’un écrivain ou un poète introduise des mots de leurs langues dans leurs textes en français ; il faut aussi qu’ils soient réutilisés, à commencer par les lecteurs et les spécialistes de cet auteur, puis, si possible, par d’autres auteurs et leurs lecteurs, et finalement par le public en général.

Concernant la terminologie, il ne suffit pas de compiler des dictionnaires ; il faut encore se préoccuper de la lexicalisation des termes qu’ils contiennent. C’est pourquoi nous avons proposé que les néologismes terminologiques en langues africaines soient intégrés aux manuels scolaires afin qu’ils se diffusent pareillement chez tous les locuteurs de ces langues. Le dictionnaire de Tourneux & Daïrou est le fruit d’un travail de grande qualité. Malheureusement, il ne servira pas à grand-chose s’il n’est pas utilisé dans un environnement institutionnel qui le mette à profit dans la formation des formateurs puis dans celle des agriculteurs. La terminologie se lexicalise grâce à son usage par des spécialistes de domaine. Elle a une tendance naturelle à se disperser (plusieurs mots pour la même notion) et c’est pourquoi il vaut mieux la confier à un organisme centralisateur tel le consortium d’universités de l’OPA.

* 1. ***Ni essentialisation, ni identité***

Concernant la langue générale, la lexicalisation se fait uniquement par l’usage, de manière naturelle et incontrôlée. Pour qu’elle ait une chance de se réaliser, il faut, comme Senghor le dit, dénommer de préférence des « réalités nouvelles ». Mais contrairement à ce qui est souvent affirmé, la question de l’identité ne devrait pas intervenir, car elle peut entraîner des dérives regrettables. Adou Bouatenin affirme sur le ton de l’évidence que « les Africains savent bien que la langue française est incapable de traduire réellement ce qu’ils ressentent et de dire leur identité »[[19]](#footnote-19). Pour Fétigué Coulibaly, le français, « cette langue étrangère, ne parvient pas à rendre pleinement l’expressivité africaine »[[20]](#footnote-20).

Mais on pourrait répondre à Bouatenin et à Coulibaly que cela n’est pas spécifique aux rapports entre le français et les langues africaines. C’est valable pour toutes les langues : aucune ne rend exactement ce qu’exprime une autre même lorsqu’elles sont très proches. Une des auteures de ce texte, étudiante préparant son mémoire de maîtrise à la fin des années 90, a eu l’occasion de s’entretenir avec Ahmadou Kourouma sur l’emploi des xénismes dans sa production romanesque. Kourouma a expliqué son attitude par la phrase suivante : « le génie d’une langue ne peut se traduire dans une autre ». C’est très vrai. Mais il y a toujours moyen de rendre fidèlement un texte dans une autre langue. C’est là qu’on voit l’art du traducteur.

C’est dire que la question de l’identité doit être considérée avec précaution : elle peut mener à une essentialisation des Africains qui produirait une idée tout à fait discutable, celle qu’ils se distingueraient des autres êtres humains par quelque caractéristique positive. Autrement dit, on passerait de l’idée coloniale d’une infériorité africaine ontologique à celle d’une supériorité, ce qui ne vaut guère mieux.

**Conclusion**

Coulibaly affirme que le français est une « langue étrangère ». Mais si les très vivaces français populaires africains ne sont pas africains, que sont-ils ? De plus, le français standard est devenu la langue première d’une minorité croissante d’Africains. Il est donc bel et bien devenu une langue africaine, comme le disait Pierre Dumont en 1990[[21]](#footnote-21), et il fait partie du plurilinguisme africain. L’enseignement bi-plurilingue non seulement ne cause pas la perte des langues africaines, mais il participe à leur sauvegarde et à leur développement. Si une telle politique se met en place, on pourra affirmer avec Alain Juppé que le français « est une langue partagée par des nations différentes dont chacune l’a enrichie de son histoire, de ses mots, de ses œuvres, de ses idées »[[22]](#footnote-22). Ajoutons qu’il n’y pas d’autre politique linguistique qui apporterait de tels avantages, ni le maintien de l’exclusivité du français, ni son remplacement par des langues majoritaires[[23]](#footnote-23), ou par l’anglais, ce qui mettrait l’Afrique francophone dans la dépendance de l’Afrique anglophone.

**Références bibliographiques**

Bouatenin Adou, 2018, « Le français africanisé : la langue de la civilisation de l’universel selon Léopold Sédar Senghor ». *Revue Roumaine d’Études Francophones*, numéro double 9/10 (2017-2018), pp. 58-74.

Coulibaly Fétigué, 2013, « La négrification du français dans les nouvelles dramaturges négro-

 africaines : l’exemple de la tignasse », *Synergie*, Royaume-Uni et Irlande, n°6,

 2013, pp. 113-124.

Diki-Kidiri, Marcel, 2008, *Le vocabulaire scientifique dans les langues africaines,* Karthala, Paris.

Dumont, Pierre, 1990, *Le français langue africaine*, L’Harmattan, Paris.

Frath Pierre, 2018, « Une classification gnoséologique des langues au service de la politique linguistique », in *Revue Repères-Dorif n°17 Autour du français: langues, cultures et plurilinguisme : « Diversité linguistique, progrès scientifique, développement durable* », coord. Giovanni Agresti.

Frath Pierre, 2019, « Le sujet anthropologique dans le choix des langues », in Actes de colloques TDFLE n°1/2019, Amandine Denimal, Ksenija Djordjevic-Léonard, Bénédicte Pivot (dir.), http://revue-tdfle.fr/actes-1-44/167-le-sujet-anthropologique-dans-le-choix-des-langues.

Frath Pierre & Sow Ndiémé, 2022, « La question de la terminologie dans l’enseignement des langues africaines ». In Zouogbo Jean-Philippe (dir.), *Linguistique pour le développement. Concepts, contextes et empiries*. Editions des archives contemporaines, pp. 97-113, Paris.

Juppé Alain, 2008, « Agir pour la francophonie », *Pourquoi la Francophonie ?*, VLB Éditeur,

 Canada, 2008 (dir. Beaudoin Louise et Paquin Stéphane), pp. 165-171.

Mbaye Alioune, 2002, « Des particularités lexicales dans la poésie de Senghor », *Sudlangues*,

 N°1, 2002, CLAD/UCAD, Disponible sur http://www.refer.sn/sudlangue

Palakyém, Mouzou, 2022, « Enrichissement lexical et enseignement des langues nationales ». In Zouogbo Jean-Philippe (dir.), *Linguistique pour le Développement. Concepts, contextes et empiries*. Editions des archives contemporaines, pp. 115-128, Paris.

Sene-Mongaba, Bienvenu, 2019, « Enseignement en lingala par la didactique des leçons intégrées : pratiques, outils et méthodes développés dans les institutions privées », in *Méthodes pratiques d’enseignement des langues africaines : identification, analyses et perspectives*. Julia Ndibnu Messina Ethe et Pierre Frath (dir). Collection Plurilinguisme, Observatoire européen du plurilinguisme, Paris.

Senghor Léopold Sédar, 1977, *Liberté 3*, p. 549, Seuil, Paris.

Silué Jacques Sassongo & Yeo Oumar Kanabein, 2017, « Les défis à l’intégration des langues locales dans les systèmes éducatifs formels ouest-africains : le cas de la Côte d’Ivoire », *Baobab*, (http://www.Revuebaobab.org)

Sow Ndiémé, 2021**, «**In a world of linguistic “multicephalism”, what tools are needed for successful inclusive education?**»**. In *Language and sustainable development goals,* Harding-Esch & Coleman (eds)*,* British Council, (London), p. 89-96.

Sow Ndiémé et Baye Massaër Paye, 2020, **«**Et si les jeunes refusaient le cloisonnement linguistique : afrik’attitude ou globalisation ? ». In *Langues, Littératures, Arts et Cultures de terroir*, *Les Cahiers du CREILHAC, édition spécial N°2*, Cheikh Mouhamadou Soumoune Diop (dir), Sénégal, p. 61-78.

Tourneux Henry & Daïrou Yaya (avec la collaboration de Boubakary Abdoulaye), 2017, *Dictionnaire peul encyclopédique de la nature (faune / flore, de l’agriculture, de l’élevage et des usages en pharmacopée*. Éditions du CERDOTOLA, Yaoundé.

*Dictionnaire historique de la langue française*, 1998, 2006, Alain Rey (dir.), *Le Robert*.

1. Projet ELAN-Afrique : www.elan afrique.org/sites/default/files/fichiers\_attaches/synthesecren-web.pdf. [↑](#footnote-ref-1)
2. Nous appelons « enseignement bi-plurilingue » un enseignement scolaire bilingue (français et langue première africaine) dans un environnement plurilingue. [↑](#footnote-ref-2)
3. Grâce à un dictionnaire encyclopédique du fulfuldé (Tourneux & Daïrou 2017). [↑](#footnote-ref-3)
4. Voir notamment le site de l’*Organisation Internationale de la Francophonie*, qui indique un nombre de locuteurs africains du français, d’ici 2050, sept fois supérieur à tous les autres Francophones réunis (https://www.francophonie.org/Estimation-des-francophones.html). [↑](#footnote-ref-4)
5. Nous ne mentionnons pas les écoles généralement privées où l’enseignement se fait exclusivement en arabe ou à la fois en arabe et en français. [↑](#footnote-ref-5)
6. Voir une classification gnoséologique des langues dans Frath 2018 et 2019. [↑](#footnote-ref-6)
7. Il faut dire que les classes sociales se forment également dans les pays monolingues. Mais si les classes populaires maîtrisent les codes linguistiques des classes aisées, leurs membres ont une meilleure chance de les rejoindre. [↑](#footnote-ref-7)
8. Beaucoup d’auteurs, par exemple Séné-Mongaba 2019 et les promoteurs du projet ÉLAN, ont remarqué que les parents d’élèves sont le plus souvent hostiles à l’introduction des langues africaines à l’école. Ils ne commencent à la soutenir que lorsqu’ils découvrent que les résultats en français de leurs enfants sont meilleurs en moyenne grâce à l’enseignement bi-plurilingue. [↑](#footnote-ref-8)
9. A condition toutefois que les autres problèmes connexes à l’enseignement soient résolus (Silué / Yao 2017). Il s’agit notamment des conditions d’apprentissage et de la disponibilité du matériel pédagogique, de la formation des maîtres, du suivi des enfants, de l’environnement socioéconomique, etc. [↑](#footnote-ref-9)
10. La question de la néologie a été développée dans Frath & Sow 2021. Nous en reprenons certains éléments ici. [↑](#footnote-ref-10)
11. Précisons que les Peuls sont une ethnie minoritaire dans la plupart des pays de l’Ouest africain (sauf en Guinée-Conakry). Ils vivent traditionnellement d’élevage, mais ils sont passés à l’agriculture au Cameroun. Leur langue serait particulièrement menacée en cas de remplacement du français par des langues nationales majoritaires. [↑](#footnote-ref-11)
12. Jean-Philippe Zouogbo nous signale qu’en bété on utilise le syntagme d’origine française « planning familial ». Il existe cependant une expression lexicalisée très imagée signifiant « accoucher comme l’éléphante ». Sachant que la gestation dure 20 à 22 mois chez l’éléphante, cette expression signifie en bété « espacer les accouchements » et elle pourrait fort bien recouvrir la totalité du sens de « planning familial », et donc remplacer le mot. [↑](#footnote-ref-12)
13. Palakyém Mouzou 2022. [↑](#footnote-ref-13)
14. Léopold Sédar Senghor, *Liberté 3*, Seuil, Paris, 1977, p. 549 [↑](#footnote-ref-14)
15. Autre orthographe : *balafoniste* [↑](#footnote-ref-15)
16. Rappelons que le mot *luth* vient de l’arabe *al ‘ud*. [↑](#footnote-ref-16)
17. Toutes les références étymologiques viennent du *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 2006. [↑](#footnote-ref-17)
18. Mbaye 2002, cité dans Bouatenin 2018. [↑](#footnote-ref-18)
19. Bouatenin 2018. [↑](#footnote-ref-19)
20. Coulibaly 2013, cité dans Bouatenin 2018. [↑](#footnote-ref-20)
21. Dumont 1990. [↑](#footnote-ref-21)
22. Juppé 2008. [↑](#footnote-ref-22)
23. Ni même par le swahili, comme certains le suggèrent, parce que cette langue ne donne pas d’accès universel à la connaissance. [↑](#footnote-ref-23)